

Les préjugés dans les relations interculturelles

Les sociétés contemporaines, confrontées à la diversité culturelle, se posent la question de l'altérité. Accueillir l'étranger : ce précepte biblique provoque toujours des vicissitudes dans le monde occidental. Face aux travailleurs immigrés et leurs enfants, aux réfugiés, l'opinion publique a opposé et oppose encore des comportements de méfiance pilotés par des préjugés largement développés dans l'espace public. Rejeter devient alors une logique aveuglante, bien souvent au nom de la préservation d'une tradition ou d'une identité.

Yvan Gastaut

historien, maître de conférences université de Nice

A la lumière de nombreux travaux d'historiens, la discrimination doit être étudiée à deux niveaux : dans sa réalité, et dans le système de représentations qui l'accompagne. Entre réalité et fantasme, les préjugés occupent une part prépondérante : générateurs d'attitudes, éléments déformateurs, miroirs grossissants du rapport à l'autre. Les chercheurs en sciences sociales s'attachent plu à réfléchir sur les discours et les préjugés que sur la réalité des choses. Bien sûr, on retrouve cette réalité au bout du compte, car les préjugés ont des effets dans le champ social et dans le champ politique : ils sont parfois même à la base de certains actes.

Ainsi, le racisme s'exprime principalement à partir de ces présupposés partagés, reposant bien souvent sur des argumentaires qui s'avèrent faux, fallacieux ou irrationnels. Aussi, la discrimination est un phénomène complexe qu'il faut absolument appréhender à plusieurs échelles et à plusieurs degrés. Si l'on s'en tient au seul

xx^e siècle, le rejet, fondé sur des préjugés raciaux a mené des sociétés entières, aveuglées par les systèmes de propagande reposant sur une information diffusée en masse, a pu prendre la forme extrême du génocide. En 1915, les Arméniens de l'Empire ottoman ont été victimes d'un racisme qui a abouti à une extermination programmée de cette minorité chrétienne en terre d'Islam, entre 1941 et 1944, les juifs d'Europe ont subi un sort aux formes sensiblement identiques mais de plus grande amplitude sous l'impulsion de l'État nazi. Plus récemment, au Rwanda en 1994 ou en Bosnie-Herzégovine en 1994-1995, des massacres ont révélé que le racisme de masse pouvait encore exister à la fin du xx^e siècle. Cette forme de rejet, organisée à l'échelle d'un État, a connu des formes différentes dans des degrés moindres à l'image du modèle de l'apartheid sud-africain mis en place après 1945, ayant également cours aux États-Unis qui proposait un « développement séparé » des communautés blanches et noires. La discrimination existe

également au niveau des relations interpersonnelles, dans le champ économique, social, politique et culturel, français : à l'école, dans le domaine de l'emploi, dans l'espace public en général. Le racisme exprimé à l'égard des travailleurs migrants prend toute sa place. Dans ce cadre, les crises économiques sont bien souvent des facteurs déclencheurs, à l'image des conséquences du « jeudi noir » de 1929 à New York ou du « choc pétrolier » de 1973 sur l'image des étrangers en France.

Des stéréotypes du juif au xix^e siècle aux arabo-musulmans du xxi^e siècle

Quels qu'en soient les degrés, l'ensemble de ces comportements ont un point commun : ils sont provoqués par des préjugés qui sont parfois érigés au rang de « doxa », sorte d'idée reçue généralisée à l'échelle de la masse. Ce qui fait que dans le rapport

à l'autre, ces jeux d'images faussées sont d'une première importance. Lorsqu'un groupe devient le bouc émissaire d'un autre, le racisme se développe. Aux stéréotypes du juif à la fin du XIX^e siècle, le présentant comme avide d'argent, de pouvoir et agent d'un complot international ont succédé des stéréotypes sur l'Arabe, violent, sanguinaire et fanatique et sur d'autres groupes de personnes comme les noirs, naïfs et proches de l'animalité, les Asiatiques, discrets et autonomes, les Portugais, travailleurs... Bien sûr, ces préjugés évoluent à travers le temps.

Ainsi, lorsqu'on s'attache à analyser les attitudes de l'opinion publique française, il n'est pas suffisant de poser les problèmes économiques comme base de la discrimination. Certes, c'est une explication nécessaire mais pas suffisante, et sans doute faut-il évoquer des éléments supplémentaires qui tiennent à des aspects culturels, religieux et historiques. Dénoncer le fanatisme musulman, voir dans chaque Arabe en France un intégriste s'appuie sur l'image du Sarrazin au Moyen Âge qui a resurgi comme la figure du danger. De la même manière, dire que la « crise des banlieues » est un problème social est sans doute juste, mais l'explication n'est pas là aussi suffisante. Il est indispensable de réfléchir plus en profondeur pour bien comprendre les choses.

Les préjugés qui orientent la perception des étrangers sont fabriqués à partir d'un imaginaire en cours et d'un contexte spécifique, bien souvent marqué par un certain nombre d'inquiétudes, de peurs, de fragilités qui taraudent la société. Ces stéréotypes qui structurent l'espace public en étant bien relayés par les médias évoluent avec le temps. Quelques exemples pris à des périodes le mettent en relief.

En 1870, à Haute Faye, en Dordogne, tout un peuple de paysans en armes fait subir les pires sévices à un jeune aristocrate accusé à tort : un parfait bouc émissaire dans le contexte douloureux de la guerre franco prussienne. Dans ce que l'historien Alain Corbin a appelé « le village des cannibales », un homme dont la rumeur disait de lui qu'il était un Prussien a été lynché, lapidé et même dévoré par les habitants de ce village. Le

stéréotype de Prussien, alors qu'il ne l'était absolument pas, a fonctionné et a fait de lui une figure du danger.

En 1893 à Aigues-Mortes, le cadre est bien différent : des travailleurs immigrés italiens sont victimes de la violence organisée par des ouvriers français contre ceux qu'ils considèrent comme des concurrents sur le marché du travail dans l'entreprise des salines de la ville. À cette époque dans toute la France, l'Italien est un bouc émissaire, présenté comme un terroriste en puissance. Il est vrai que quelques mois plus tard, le président de la République Sadi Carnot en 1894 sera assassiné par un anarchiste italien Caserio. Depuis cette période, le travailleur immigré italien était affublé d'images négatives, fondées sur des préjugés tenaces stigmatisant le « Macaroni », le « Babi », le « Rital » ou encore le « Terrone » : un paysan, pauvre, peu civilisé, souvent pouilleux et inculte. Cet ensemble de stéréotypes gardera sa force jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les préjugés qui orientent la perception des étrangers sont fabriqués à partir d'un imaginaire en cours et d'un contexte spécifique

En 1934, le suicide de l'escroc Alexandre Stavisky, juif d'origine russe, exacerbe un peu plus encore les préjugés antisémites portés par les ligues d'extrême droite, nombreuses et influentes qui préfigurent le projet du gouvernement de Vichy. Le récent meurtre du jeune Ilian Halimi en 2006 a posé le problème du poids des préjugés dans la décision de s'en prendre à un juif parce qu'on pense « qu'il a de l'argent ».

À l'automne 1973, à Marseille, plusieurs ratonnades sont organisées à la suite du meurtre d'un chauffeur taminot par un Algérien immigré. Pendant quelques mois, la cité phocéenne est le théâtre de ce que certains

observateurs nomment « guerre raciale » entre Français et Arabes : les stéréotypes de l'Algérien se répandent alors en France pour stigmatiser cette population jugée indésirable parce que violente et inassimilable. Le contexte de cette époque était encore marqué par la guerre d'Algérie, une période mal vécue et mal digérée.

En novembre et décembre 2005, à l'occasion des révoltes de jeunes dans les banlieues, d'aucuns ont parlé de mouvements « arabo-musulmans », en s'appuyant sur une certitude trop appuyée : la montée de l'intégrisme en France et tout particulièrement dans les cités. Réduire ces émeutes à leur composante « immigrée » ou « musulmane » est réducteur. L'exemple d'une émission de la Marche du siècle de Jean-Marie Cavada en 1993 illustre parfaitement ce problème : au cours d'une émission sur les banlieues, des jeunes habitants d'origine immigrée d'une cité ont été surpris de voir qu'une barbe leur avait été rajoutée au montage. Les réalisateurs de l'émission affirment qu'ils ont voulu « faire plus vrai », c'est-à-dire répondre parfaitement à l'idée que l'on se fait de l'intégriste avec la barbe notamment.

Des réalités partielles appliquées à tous

Aussi irrationnelles soient-elles, toutes ces formes de rejet s'appuient sur des vérités partielles : tout est vraisemblable et personne ne cherche à aller plus loin. À l'époque du « village des cannibales », il y existait bien un problème des espions prussiens. À la Belle Époque, les Italiens délinquants étaient nombreux en France. Dans l'entre-deux-guerres, les juifs ont bien participé à différentes affaires de corruption et, dans les années 70, des Algériens pouvaient effectivement se montrer violents voire meurtriers.

Ces quelques jalons empruntés à différentes périodes de l'histoire contemporaine et du temps présent engendrent deux réflexions.

Toutes ces situations mettent en scène des discriminations ordinaires, fondées sur des préjugés que les instances de pouvoir, les partis politiques, les associations ou groupes quelconques reprennent parfois, pas toujours à bon escient. Il s'agit d'individus confrontés les uns aux autres et, donc, le poids du

préjugé peut provoquer des violences spontanées. Les ratonnades du 17 octobre 1961 sont de l'ordre de l'institutionnalisation de la discrimination à partir d'un préjugé. Cet épisode dramatique de l'histoire de France met en évidence un « racisme au faciès » organisé dans la mesure où le couvre-feu a été mis en place à l'encontre des seuls Algériens : mais ces « basanés » n'étaient pas facilement distingués par rapports à d'autres ressortissants arabes comme les Tunisiens ou les Marocains.

Les pouvoirs législatifs et exécutifs, pourtant adossés à des réalités sociales, ont gouverné et gouvernent encore la France à travers des mesures qui reposent sur des préjugés comme le soupçon de clandestinité, les doutes autour des faux réfugiés ou encore les incertitudes quant au caractère sincère des mariages mixtes.

Ainsi, pour simplifier et être accessible au plus grand nombre, on essentialise, on généralise, et par facilité ou par paresse on applique des réalités partielles et partiales communes à tous. Le racisme commence de la sorte.

Cette ethnicisation généralisée d'un problème renvoie très nettement au mécanisme de la rumeur qui, les

chercheurs en sciences sociales le montrent, est fausse, mais s'appuie sur ce qui est vraisemblable ou sur des éléments de véracité. Tout est marqué par la distorsion et par la déformation. Un véritable paradoxe se développe : malgré une multiplication des moyens d'information, il est de plus en plus difficile de distinguer le vrai du faux. Cette incapacité permet aux préjugés de s'affirmer encore mieux.

Par exemple, *le Protocole des sages de Sion* prête aux juifs depuis le XIX^e siècle l'intention de prendre le contrôle de la planète. Ce texte, expertisé à plusieurs reprises, était un faux. En 1921, cela n'a pas empêché Hitler de s'en servir, avec un soutien de la population allemande, pour stigmatiser les juifs. Un film américain de Marc Levin est sorti en 2005 sur ce sujet intitulé *le Protocole de la rumeur* et doté d'un scénario inquiétant : au lendemain du 11 septembre 2001, des voix se sont fait entendre, partout dans le monde, pour accuser les juifs d'avoir commandité les attentats de New York et de Washington. Une telle mystification n'est pas sans rappeler celle du *Protocole des sages de Sion*.

La « rumeur d'Orléans », dont Edgar Morin a étudié les effets en 1969, a également véhiculé le mythe du

complot juif. À Orléans, il s'est produit des actes de rejet des commerçants juifs à partir de cette rumeur. Donc, un préjugé qui a gardé de sa force.

Ces dernières années, la fausse agression du RER B, l'affaire du bagagiste de Roissy, les émeutes en banlieue ou encore l'affaire des caricatures de Mahomet sont des exemples médiatiques particulièrement significatifs du mélange entre fantasme et réalité.

Finalement, les recherches et les conclusions scientifiques, aussi justes et pointues soient-elles, ne résistent pas au poids des préjugés. Même si l'un d'entre eux est déconstruit, cela ne l'empêchera pas de continuer à être efficace. À ce sujet, le cas de l'Unesco est significatif : pendant cinquante ans, cette institution internationale s'est battue pour démanteler scientifiquement la notion de race et ne plus user d'un terme jugé totalement obsolète. Mais celle-ci sous d'autre appellation comme « ethnies » ou « cultures » continue d'exister. Ainsi, on n'emploie plus le terme de « race », mais on a des substitutifs. Quand on parle de dialogue des civilisations, finalement ne parle-t-on pas de la même chose ? ■